



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

politique des transports aériens

Question écrite n° 93715

Texte de la question

M. Yannick Moreau, député de la Vendée littorale, appelle l'attention de M. le secrétaire d'État, auprès de la ministre de l'environnement, de l'énergie et de la mer, chargée des relations internationales sur le climat, chargé des transports, de la mer et de la pêche sur l'avenir préoccupant du secteur aérien français. En effet, le secteur aérien français est mis à mal par l'avènement des compagnies à bas coûts et du Golfe Persique. Étant également assujéti à de nombreuses taxes et charges il lui est impossible de relever le défi de la concurrence. Le rapport de M. Bruno Le Roux en novembre 2014 formulait un certain nombre de recommandations visant à rétablir, d'une part, une meilleure compétitivité, et d'autre part, à pérenniser l'activité de ce secteur et surtout les nombreux emplois qu'il représente. Aussi, Il lui demande de lui indiquer les dispositions que le Gouvernement compte prendre en faveur du secteur aérien ainsi que les suites qu'il entend donner aux préconisations du rapport Le Roux.

Données clés

Auteur : [M. Yannick Moreau](#)

Circonscription : Vendée (3^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 93715

Rubrique : Transports aériens

Ministère interrogé : Transports, mer et pêche

Ministère attributaire : Transports

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [1er mars 2016](#), page 1747

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)